



LES OUTILS INDISPENSABLES DU DROIT SOCIAL

Manager en adoptant les réflexes en droit du travail

Public visé

Chef d'entreprise, responsable de service juridique, responsable du personnel, responsable d'association, expert-comptable, comptables, manager, directeur d'un service, toute personne désirant s'initier et/ou se perfectionner en droit social.

Prérequis : avoir des fonctions managériales, être employeur, drh assistant RH-paie

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances de base en droit social.

Intégrer la réglementation sociale pour manager au quotidien.

Appréhender et intégrer les réflexes et comportements à adopter, ceux à proscrire pour respecter le droit social et limiter les risques de conflits et de contentieux.

Méthode pédagogique

Afin de faciliter l'assimilation des concepts, plusieurs exemples concrets sont donnés, plusieurs exercices sont proposés aux participants, par exemples via des mises en situation sur les choix de contrats, le déroulement de la relation de travail, l'exercice du pouvoir disciplinaire, par un système d'auto évaluation par des QCM

Formation essentiellement actives et participatives, les méthodes pédagogiques déployées permettent de mesurer concrètement et techniquement les enjeux pratiques du respect du droit social dans le cadre des missions du manager, du directeur, de l'employeur.

Programme

I- : Se repérer dans les règles applicables en droit du travail pour un manager et les comprendre

A- Le pluralisme des sources applicables à la relation de travail employeur salarié

Le Code du travail, les conventions et accords collectifs de travail, les usages de l'entreprise, le règlement intérieur, le contrat de travail, la place de la jurisprudence en droit social.

B – L'articulation entre les différentes sources

C - L'application obligatoire des dispositions posées par la convention collective par le manager : se repérer à l'aide des principes juridiques essentiels

II- Le Contrat de travail

Cerner les éléments et les enjeux de qualification de contrat de travail

La mise en œuvre de la qualification de contrat de travail

A- Le commencement de la relation de travail

L'offre d'embauche, la période d'essai

Le contrat de droit commun : le contrat à durée indéterminée.

B- la typologie des contrats et des clauses : Optimiser le choix du type de contrat de travail et son contenu

Les autres contrats : le contrat de travail à durée déterminée, temps partiel...

La rédaction des contrats : se poser les bonnes questions, les principales clauses.

C- La modification du contrat de travail : un outil risqué : réorganisation ou rétrogradation

III- La durée du travail, la gestion des absences et les congés à l'épreuve des besoins de l'entreprise

La durée du travail, le calcul des repos, les pauses, le temps partiel

La gestion des absences

La gestion des congés.

IV- Les droits et obligations de l'employeur

Le lien de subordination : pouvoir de direction, contrôle et sanction (manier les concepts et les sources du droit disciplinaire, règlement intérieur...)

L'obligation de sécurité : l'hygiène et la sécurité : une obligation de sécurité de résultat (risques PS)

Les principales infractions pénales en droit du travail : le non-respect de la durée légale du travail, le délit d'entrave, le harcèlement, discrimination

V- La cessation du contrat de travail :

Sur décision du salarié : démission et départ en retraite, prise d'acte de la rupture.

Sur décision de l'employeur : licenciement et mise à la retraite.

D'un commun accord : la rupture conventionnelle.

Introduction à la gestion des conflits au travail

Introduction au contentieux prudhommal et au règlement amiable des conflits.

VI- Les relations avec les représentants du personnel :

Les représentants élus (CE, DP) et les représentants désignés (délégués et représentants syndicaux).

Le rôle de chaque instance et Les moyens communs et spécifiques

Eviter le délit d'entrave.

Durée : 2 jours

Lieu : Paris en intra ou 327 rue saint martin 75003, Métro Arts et métiers

Modalités d'organisation :

Organisation à distance, avec ou sans regroupements, en partie à distance et en partie en présentiel

En intra ou inter entreprise

Taille du groupe 1 à 8/10

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Tarifs :

1500 euros HT par jour pour la session en intra

300 euros HT par et par participant si à distance

500 euros HT par jour et par participant en présentiel

Moyens techniques :

Formation en présentiel : salle de formation équipée avec paperboard, support pédagogique fourni à l'issue de la formation

Formation à distance: outil de visioconférence (ZOOM, teams..)

Modalités de suivi et d'évaluation :

Auto-évaluations globales en début et en fin de formation,

Programme déroulé sous forme de questionnement permettant aussi d'évaluer les besoins et niveau en permanence

Mini QCM

Mises en situation à l'oral avec jeux de rôle

Moyens utilisés pour le suivi de l'assiduité : Feuille d'émargement par demi-journée et attestation de présence

100 % des stagiaires ayant suivi la formation sont satisfaits

10 stagiaires formés en 2021,

100 stagiaires formés en prévisionnel pour 2022

FORMATEUR : Valérie Benchetrit Avocate au barreau de Paris et fondatrice du Cabinet Ellia avocats

(Programme à jour du 14/01/2022)

En cas de réclamation ou pour toute question : contact@vaelioformation.com